



Pour qui ?

Personnes en capacité de travailler mais présentant des difficultés à exercer certains types d'activités professionnelles, en raison de problèmes de santé



C'est quoi comme maladie ?

- Handicap, maladie chronique (asthme, diabète, insuffisance cardiaque, sclérose en plaques, hépatite)
- Problème de santé ayant des répercussions au travail (problème de vue, troubles auditifs, dépression, rhumatisme, allergie à certains produits...)



un lien

<https://youtu.be:locLKK3aYlk>



1 minute

pour **comprendre**
handicap et travail,
travail et handicap
**Reconnaissance en Qualité
de Travailleur Handicapé
(RQTH)**



vos interlocuteurs
dans la collectivité

Nadège Devigne
au service des
Ressources Humaines

Florence Foucher
pour la mission
handicap



Quelles aides ?

- Conditions de travail aménagées
- Aides financières à l'aménagement du poste de travail
 - Formations
- Surveillance médicale particulière